

DÉCEMBRE 2011



Atoutri

Le magazine du SITOM SUD GARD



UN NOUVEAU CENTRE DE TRI





SOMMAIRE

2010 : UN BON MILLÉSIME
> page 3

FAIRE MIEUX POUR LE TRI
> page 4

DOSSIER
NOUVEAU CENTRE DE TRI
> pages 5 à 8

RECYCLAGE :
LES TEXTILES AUSSI
> page 9

BRÈVES
> pages 10 et 11

Atoutri

SITOM SUD GARD
Le Marc Aurèle - 67 avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes
Directeur de publication : Hervé Giely
Conception : Anatome
Photos : Sitom Sud Gard, Photo Blot
Imprimerie : Léonce Deprez
Tirage : 130 000 exemplaires sur papier recyclé

ÉDITO

→ Faire baisser les coûts tout en préservant l'environnement

Depuis que je siége au SITOM et notamment depuis un an que je le préside, je poursuis un double objectif :

- être encore plus performant sur le plan environnemental
- réduire les coûts du traitement des déchets.

Car en ce domaine, concourir à l'un permet de progresser dans l'autre.

La première preuve en est donnée par nos résultats que sanctionne chaque année le rapport d'activité du SITOM. Une brève synthèse dans les pages suivantes atteste que le SITOM est un des syndicats les plus performants de France et même d'Europe dans ce domaine.

Et pourtant, il est possible et indispensable de faire mieux.

Ainsi, **nous pouvons réduire de 40 % le prix du recyclage et éviter en même temps le transport polluant de plus de 4 000 tonnes de refus de tri tous les ans.**

Comment?.. En nous dotant d'un nouveau centre de tri. Situé à proximité de l'usine d'incinération à valorisation énergétique, nous en maîtriserons et optimiserons les volumes entrants et sortants. Confié par appel d'offres à un exploitant, nous pourrions faire pleinement jouer la concurrence et obtenir le juste prix.

Un élément de plus pour conjuguer intérêt général, réduction des coûts et performance environnementale. De quoi améliorer encore nos résultats dans nos prochains rapports d'activité.

Mais rien ne se fera sans vous. Aussi, en cette fin d'année, je vous souhaite de bonnes fêtes en même temps que je vous invite à ne rien lâcher de vos habitudes de tri voire de vos démarches de réduction des déchets.



Hervé Giely

Maire de Redessan
Président du SITOM Sud Gard

Le SITOM Sud Gard est un syndicat mixte de réalisation à vocation unique créé en décembre 1997 dont la compétence est le traitement des déchets ménagers et assimilés. Il propose aussi à ses adhérents une assistance technique et une aide à la communication.

Les collectivités adhérentes conservent leur compétence en matière de collecte des déchets ménagers. En 2010, il comprend 80 communes pour une population totale de 283 927 habitants.



2010 : UN BON MILLÉSIME

La parution du rapport d'activité 2010 du SITOM Sud Gard le révèle : 2010 aura été un bon « millésime » pour la valorisation des déchets ménagers. Quelques chiffres le mettent en évidence.

→ 93,23 % DE DÉCHETS VALORISÉS

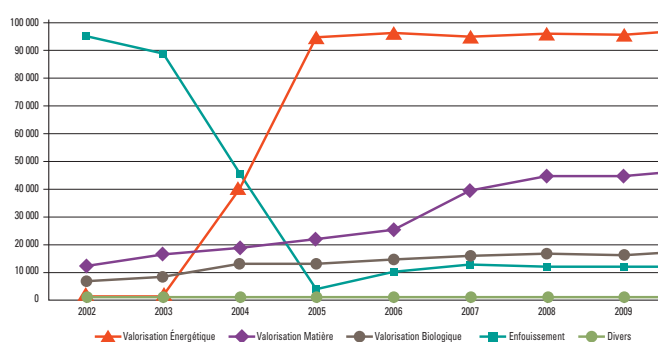
93,23 % des déchets collectés sur le territoire du Sud Gard ont pu faire l'objet d'une valorisation grâce aux 3 grandes filières mises en place par le SITOM :

- valorisation énergétique (par incinération)
- valorisation matière (par recyclage)
- valorisation biologique (par compostage)

La part destinée à l'enfouissement reste ainsi, depuis la fermeture de la décharge des Lauzières, inférieure à 10 % du gisement.

Le graphique ci-contre montre l'évolution de la voie suivie par nos déchets depuis 2002.

évolution des filières de valorisation



→ 44,6 % DE VALORISATION MATIÈRE

Les traitements et les modes de collecte

	Valorisation Énergétique	Valorisation par recyclage	Valorisation Biologique	Enfouissement	Divers
Collectes	90 902 t	43 104 t	544 t	7 684 t	
Apport en déchèteries	7 649 t	28 801 t	18 383 t	7 643 t	260 t
Boues de STEP			1 042 t		
Total	98 563 t	71 905 t	19 969 t	15 327 t	260 t

Total valorisation matière 91 874 t soit 44,6 % du gisement global

Avec 44,6 % de valorisation matière et organique, le SITOM dépasse dès 2010 et de 10 points les objectifs fixés par le Grenelle pour 2012 (35 %). Il est même déjà en conformité avec l'objectif de 45 % fixé pour 2015. Autant dire qu'il a 4 ans d'avance sur le Grenelle !

Ce résultat corrobore celui d'une étude européenne multicritères menée par une équipe de chercheurs de l'École des Mines : le SITOM y obtient, avec une collectivité espagnole, la meilleure note tant pour ses performances économiques qu'environnementales.

→ 63 742 MWH

C'est la production d'électricité issue de l'incinération des 55,23 % des déchets ménagers dits résiduels. Cette production est rachetée par EDF et injectée dans le réseau courant. Le taux de valorisation énergétique est ainsi de 590 kWh/t de déchets incinérés, un des plus performants de France.

À l'inverse, la production des résidus de l'incinération (mâchefers et résidus des fumées) est inférieure à ceux de l'étude d'impact. Ces différents niveaux de performance permettent à l'usine d'incinération EVOLIA d'obtenir un abaissement de 50 % de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et par voie de conséquence du coût du traitement qui pèse in fine sur le contribuable.

→ 32,61 €/HABITANT

C'est le coût du traitement (sans l'impact de la collecte) des déchets ménagers sur le territoire du Sud Gard qui se répartit fiscalement sur les contribuables. Ce coût est en baisse de 21 centimes par rapport à 2009 malgré l'intégration au bilan de la Taxe Foncière et de la Taxe Professionnel d'Evolia. C'est un coût bien plus bas que celui généralement obtenu. Il n'existe pas d'étude permettant d'effectuer une stricte comparaison. Mais on notera cependant que, selon l'ADEME, le coût de la gestion des déchets tous flux confondus (et incluant la collecte) s'établit en France pour 80 % des collectivités entre 57 et 108 €/habitant.

FAIRE MIEUX POUR LE TRI

En 2010, 283 927 habitants du SITOM Sud Gard ont participé à la collecte sélective, soit la totalité de la population du territoire syndical. Les résultats sont probants. Mais on doit pouvoir en tirer de meilleurs résultats dans l'avenir.

→ 85 KG/AN/HABITANT...

C'est le rendement en déchets recyclables de la collecte sélective. En d'autres termes, le contenu des bacs bleus et sacs bleu translucide.

Ils se répartissent de la façon suivante selon le mode de collecte :

Provenance	Tonnages 2010	Ratio en kg/hab/an
CS en PAP (bacs et sacs bleus)	14 365	50,6
Papiers en PAV	1 981	6,9
Cartons en déchèteries	1 142	4,0
Verre en PAV	6 623	23,3
Total des tonnages collectés	24 111	84,9

70 kg/an/habitants seront effectivement valorisés dans les différentes filières de recyclage.

Ils se répartissent de la façon suivante selon les matériaux :

Matériaux	Tonnages 2010	Ratio 2010
Papiers Cartons	11 222	39,5
Briques alimentaires	129	0,4
Flaconnages plastiques	1 100	3,9
Films plastiques	357	1,3
Emballages ferreux	465	1,6
Emballages non ferreux	29	0,1
Verre PAV + CS	6 678	23,5
Total	19 980	70,4

83 % de cette collecte sélective, soit 19 980 tonnes, a donc été valorisée dans les filières de recyclage, soit une baisse de 1,7 % par rapport à 2009 et de 5,1 % par rapport à 2008.

→ BRAVO BOUILLARGUES !

La palme du tri revient aux habitants de Bouillargues qui portent à plus de 105 kg le rendement de la collecte sélective de chacun d'entre eux. Une sacrée performance puisque la collectivité qui vient en second de ce « top tri » arrive à 91 kg/an/hab. Bravo Bouillargues !

→ 4 131 TONNES DE REFUS DE TRI

C'est le volume des « intrus » trouvés, à l'actuel centre de tri, dans vos bacs bleus ou sacs translucides.

Ils ont dû être transportés à l'usine Evolia pour y être incinérés. Ce volume est en augmentation de 4,2 % par rapport à 2009 et de 8,8 % par rapport à 2008.

Ces refus de tri coûtent financièrement et écologiquement en transport depuis le centre de tri jusqu'à l'usine d'incinération. Ils coûtent aussi par manque à gagner quand ils comportent (dans certains cas) des matériaux qui auraient pu être recyclés. D'autant que, sur 2010, on observe une nette reprise des cours de revente de matériaux par rapport aux baisses constatées en 2009.

→ 213,29 € HT/TONNE TRIÉE

C'est le coût actuel du tri des déchets ménagers issus de la collecte sélective.

Ce prix a baissé grâce aux effets d'une concurrence ponctuelle lors du renouvellement du marché en 2009.

Si le prix global du traitement des déchets est dans le bilan général du SITOM très modéré, celui du tri reste élevé au regard de ceux pratiqués dans des collectivités d'importance comparable (entre 140 à 185 € HT).

En effet, devant l'implantation locale et l'antériorité du centre de tri actuel, la concurrence ne peut réellement s'exercer. Les autres candidats présentent des offres externalisées au territoire du SITOM, ce qui pénalise de fait leur proposition.

RÉDUIRE LE VOLUME DES REFUS DE TRI ET ABAISSER DE 40 % LE COÛT DE LA TONNE TRIÉE

C'est l'objectif du SITOM Sud Gard :

- au travers du projet de nouveau Centre de Tri décidé en 2008 et qui entre aujourd'hui dans sa phase de réalisation
- et par une sensibilisation accrue en direction des habitants pour améliorer encore la qualité du geste de tri à domicile.

POURQUOI UN CENTRE DE TRI?..

Vous vous demandez peut-être à quoi sert un centre de tri puisque vous triez déjà à la maison?.. Peut-être aussi vous interrogez-vous sur l'intérêt économique à investir dans un tel équipement? Petit rappel utile.

Pour que les flaconnages plastiques se transforment un jour en rembourrage de couette (eh oui!) ou que vos cartons deviennent des boîtes à œufs, il faut d'abord que vous triiez patiemment chez vous entre bac bleu et bac vert (ou entre sac opaque et sac translucide). Mais pas uniquement!

En effet, ces déchets recyclables, vous les triez certes, mais en mélange. Une fois collectés devant chez vous, ils sont acheminés en un lieu où des agents du centre de tri sépareront les papiers et cartons, les métaux ferreux et les non ferreux, les bouteilles plastiques et les films plastiques.

Chacun de ces matériaux a sa filière industrielle spécifique de recyclage vers laquelle il pourra être acheminé.

En outre, la qualité du tri à domicile étant inégale selon chaque habitant, on trouve aussi des « intrus » dans la collecte des bacs bleus et sacs translucides. En d'autres termes, des déchets ménagers qui n'ont rien à faire là car non recyclables. C'est également au centre de tri, qu'ils seront séparés des autres pour rejoindre ce que l'on appelle les refus de tri destinés à être incinérés.

Le centre de tri est donc une plate-forme essentielle du traitement multifilières développé par le SITOM Sud Gard. De son équipement, de la qualité de son organisation, de la qualification de ses personnels et de son coût de fonctionnement dépend l'optimisation de toute la valorisation matière à laquelle il est dédié.

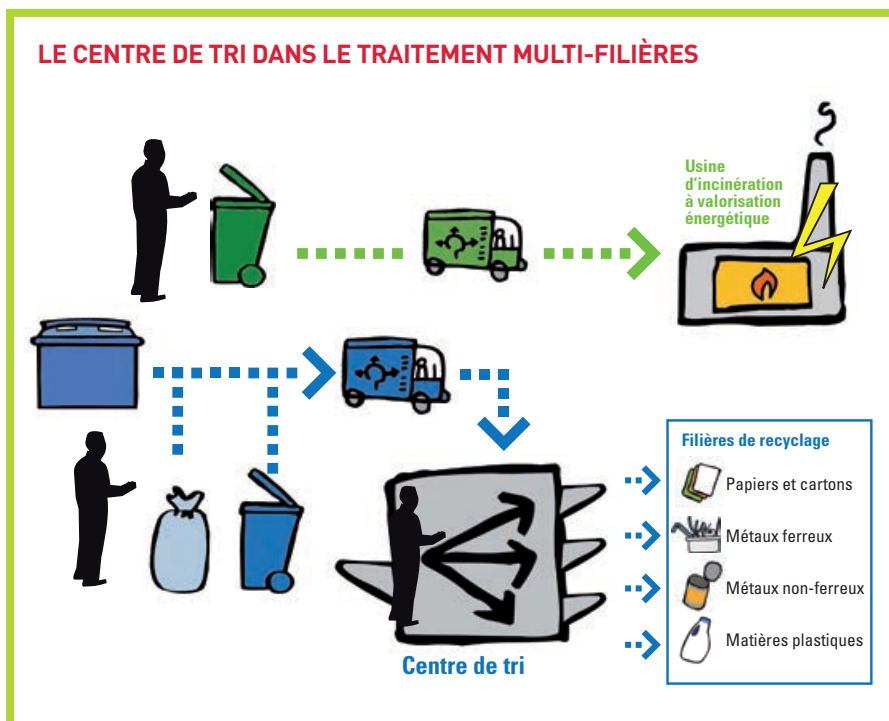
COMBIEN ÇA COÛTE ?..

Depuis la mise en place de la filière, le SITOM Sud Gard confie par appel d'offres la prestation du tri au seul opérateur local existant. Cette faiblesse de l'offre concurrentielle se traduit par un niveau de prix élevé au regard des prix obtenus par d'autres collectivités d'importances pourtant inégales en terme de gisement.

Prix payé par :

- le SITOM Sud Gard : 213 € HT/t
- le SYADES de Cannes : 175,50 € HT/t
- le SMEDAR de Rouen : 185 € HT/t
- la CUB de Bordeaux : 184 € HT/t
- le SICTOM de Pézenas : 140 € HT/t

Il est possible de réduire de 40 % ce prix en se dotant d'un centre de tri intercommunal.



MOINS DE CO2, PLUS

Le Grenelle de l'environnement préconise « d'instaurer un environnement respectueux de la santé ». C'est un des objectifs que s'est fixé le SITOM, celui d'être encore plus performant sur le plan environnemental tout en réduisant les coûts du traitement des déchets. La prochaine étape pour y parvenir est celle d'un nouveau centre de tri.

Le parti pris d'insertion paysagère se traduit notamment par une hauteur maximale de bâtiment de 17 mètres. Grâce à la masse de végétation, le centre de tri sera intégré dans un paysage privilégiant la diversification végétale avec des essences variées constituant des haies coupe vent.



Le produit de la collecte des bacs bleus, points d'apport volontaire et autres sacs bleus translucides est actuellement transporté sur le centre de tri de BS Environnement, une installation privée liée par contrat avec le SITOM et implantée sur la zone de Grézan. Demain, c'est sur un nouvel équipement, moderne, de propriété publique et installé sur la zone du Mas de Cheylon que ces mêmes déchets seront orientés. Un projet porteur d'une économie de 1 à 1,5 M€/an sur le coût du traitement et à l'impact environnemental positif. Petite présentation d'un projet au service de l'intérêt général.

Le tri en cabine insonorisée

Le futur centre sera implanté sur un peu plus de 60 000 m² de terrain et sera constitué, d'un bâtiment de 7 570 m² permettant de recevoir près de 20 000 tonnes d'emballages, flacons plastiques, papiers et cartons que les habitants du Sud Gard ont pris le soin de trier chez eux. Ils y seront séparés par matériaux, à l'aide d'une mécanisation automatique poussée et des agents en poste sur des chaînes de tri en cabine insonorisée, voire musicalisée, bref dans des conditions de notre temps!

Une zone de 1 070 m² sera affectée au stockage des balles compressées,

en attendant leur enlèvement par les recycleurs spécialisés.

Ce centre de tri est appelé à fonctionner 6 jours sur 7 et 52 semaines par an à votre service. Car l'objectif (toujours le Grenelle!) est d'atteindre les 75 % d'emballages ménagers recyclés en 2015. Si les habitants relèvent le défi, il faut aussi un équipement à la hauteur en aval.

Si le nouveau centre de tri est un équipement public, sa gestion sera déléguée par appel d'offres à un opérateur privé. On estime à 39 le nombre d'emploi à créer pour son fonctionnement. Les actuels salariés de BS Environnement

S D'ÉCONOMIES !



Le choix du site d'implantation du futur centre de tri s'est effectué au terme d'une étude multi-critères ayant envisagé 3 autres sites possibles (ZAC de Rodilhan, Garons et St Gilles). Le site retenu, celui de l'Eco-Pôle du Mas de Cheylon est sorti premier sur tous les critères. Il est celui qui génère le plus faible bilan carbone et le moins de coûts induits (transport). En outre, il se situe à plus de 2 km de la première zone AOC et sur des terres abandonnées par toute activité agricole depuis 7 à 10 ans, date de leurs ventes à la ville de Nîmes pour l'extension de la STEP et la création de bassins. Le SITOM ayant acquis les délaissés de ces opérations.

seront bien sûr prioritaires dans le recrutement.

Un process sans aucune émission ni gazeuse ni liquide

Les conséquences de cette nouvelle installation dans la zone choisie ont été soigneusement analysées et encore minimisées avec l'architecture du projet. Si son impact est faible, c'est d'abord à son activité que le centre le doit : il ne reçoit que des déchets dits « propres et secs » qui ne génèrent aucune émission gazeuse ni liquide du fait du process mis en œuvre.

Les transports induits par son activité ne vont générer un trafic supplémentaire

dans le secteur que de 15 à 50 véhicules par jour du lundi au samedi, soit +0,81 % sur le RD13 et +1,12 % sur le RD 613.

Quant à son insertion paysagère, elle s'appuie sur les stries formées par les alignements de cyprès et sur une végétalisation sous le signe de la diversification : 5 essences nouvelles (chêne vert, aulne, érable notamment) à croissance rapide.

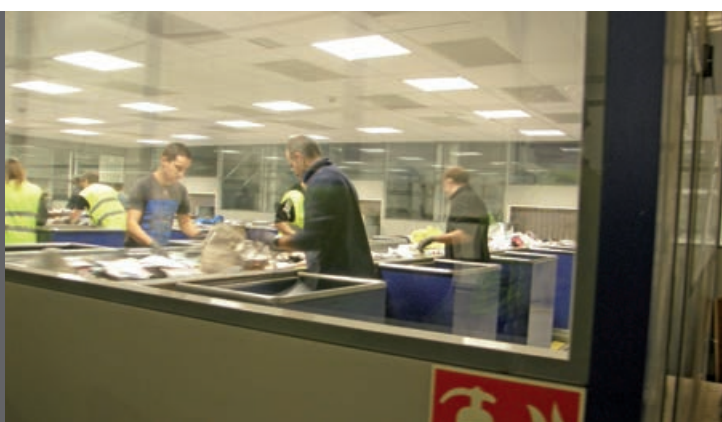
Reste la question de l'inondabilité du site au regard du futur PPRI. Le projet l'a sérieusement prise en compte avec des critères de compensation (voir page suivante) supérieurs à ceux des équipements déjà construits.

L'ECO-PÔLE : Une unité de lieu, une complémentarité de traitement, une rationalisation des transports, un contrôle de gestion renforcé

Le futur centre de tri vient s'insérer dans un ensemble d'équipements comprenant déjà :

- La STEP : STation d'EPuration des Eaux usées - L'UIOM Evolia : Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) - La plate-forme de compostage des boues de la STEP. Par la seule proximité de l'UIOM, la nouvelle implantation du centre de tri permettra une économie de 20000 € HT/an. En effet, les 4000 tonnes de refus de tri (déchets apportés au centre de tri mais impropres au recyclage) actuellement acheminés à Evolia pour y être incinérés, ne nécessiteront plus leurs 1000 transports de 10 km A/R (soit 20000 km/an). C'est des économies en plus et du CO2 en moins dans l'atmosphère ! Cette complémentarité est facteur d'économie mais aussi de rationalisation et de meilleur contrôle puisque ce sont les agents du SITOM, déjà en poste à la pesée des apports d'Evolia, qui contrôleront ainsi les tonnages entrants et sortants du centre de tri.

Exemple de tri en cabine insonorisée dans un centre pilote.



MAÎTRISER L'INONDABILITÉ

Une étude multicritères de sites, conduite par un cabinet indépendant, a retenu le site du Mas de Cheylon (Eco-Pôle de Nîmes Métropole) comme le plus adapté parmi 4 sites envisagés. Meilleure performance technique, économique et environnementale. « *Mais faut-il construire un équipement sur un terrain inondable ! ?..* », pouvez-vous vous demander.

En effet les terrains de la zone du Mas de Cheylon, comme beaucoup d'autres, présentent un risque d'inondation. Certes pas une inondation soudaine, dévastatrice, parfois meurtrière comme celle des cadereaux qui débordent. Plutôt une montée des eaux lente dans les 3 jours qui suivent un exceptionnel épisode pluvieux.

Pour autant, le terrain concerné par le projet de centre de tri ne se trouve pas, à ce jour, classé en zone inondable, et respecte la zone du R 111-3 applicable. Toutefois le SITOM a préféré anticiper les contraintes de plus hautes eaux retenues par le projet de PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) qui s'appliquera sans doute bientôt sur l'ensemble de la zone.

Ainsi, le bâtiment sera construit sur un remblai de 1,20 m de hauteur au-dessus du terrain naturel. Et un bassin de rétention d'une surface et d'un déblai équivalent sera aménagé en lisière du centre. Ainsi, en terme d'écoulement, la construction n'a aucun impact. Un jeu à



Sur cette perspective on distingue au premier plan le bassin de rétention des eaux pluviales.

somme nulle comme on dit.

En outre, une étude hydraulique a été menée dans le cadre de l'étude d'impact du dossier afin de tout mesurer en détail. Elle démontre la neutralité du projet sur son environnement immédiat.

Le bon fonctionnement des équipements déjà implantés (STEP, plateforme de compostage et l'UVE Evolia), y compris lors des crues historiques de 2005, montre que l'on sait maîtriser ce type d'inondabilité.



Le bassin de rétention d'Evolia le 6 septembre 2005



Le bassin de rétention d'Evolia le 9 septembre 2005

Les 2 photos ci-contre montrent l'état d'inondation du bassin de rétention de l'usine Evolia lors de la crue historique de 2005, 1 jour puis 3 jours après l'épisode pluvieux. Il faut noter que la zone concernée connaît son pic des plus hautes eaux 3 jours après les pluies. Elles relativisent fortement la réalité de l'impact sur des équipements non résidentiels qui ont intégré les mesures compensatoires utiles et nécessaires.

RECYCLAGE : LES TEXTILES AUSSI



colonne à textiles

Il n'y a pas que les emballages et les journaux qui se prêtent au recyclage. Les textiles, linges de maison et chaussures méritent souvent un autre destin que la poubelle ordinaire.

Après un état des lieux réalisé en septembre dans le but de connaître l'implantation des colonnes de récupération existantes et les prestataires de collecte, le SITOM Sud Gard s'apprête à contractualiser avec ECO-TLC, l'organisme spécialiste de la filière textile.

L'enjeu ?

L'implantation de colonnes supplémentaires de récupération dans les communes du Sud Gard sur la base d'un ratio d'un équipement pour 2000 habitants.

Il faut dire que le gisement est conséquent. On l'estime à plus de 10 kg/an/habitant, soit près de 3000 tonnes sur l'ensemble du SITOM.

La collecte sera assurée par divers intervenants (à titre gratuit), en charge également de l'entretien des colonnes, puis du tri.

Il y aura alors trois types de devenir pour ces textiles collectés :

→ Un réemploi pour les plus belles pièces (boutiques, fripiers, associations caritatives, export dans des pays en développement).

→ La valorisation matière : transformation en chiffons d'essuyage pour les vêtements et linges comportant des matières absorbantes ; ou effilochage des vêtements pour un recyclage en fibres afin de fabriquer différents types de feutres.

→ La valorisation énergétique ou l'enfouissement pour les matières ne pouvant pas suivre les autres voies.

Outre des bénéfices environnementaux et économiques, cette récupération est créatrice d'emplois, et permet de détourner des volumes de déchets de l'incinération ou de l'enfouissement. Une communication informative aux habitants sera distribuée par les collectivités concernées.



Plateforme de tri de l'entreprise de réinsertion « Abi d'Occ »

BREVES

JOURNÉES DÉCOUVERTE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE SAINT-ÉTIENNE DE L'OLM



Le 18 octobre 2011, Marie Soizic Graille, ambassadrice du SITOM Sud Gard, est intervenue à l'école de Saint-Étienne de l'Olm à la demande du Maire, afin de sensibiliser les écoliers au recyclage et à la découverte des matières. L'école dispose d'un jardin avec composteur et de plusieurs bacs de tri pour les emballages ménagers. De plus des colonnes à papier et à verre sont à 200 mètres de l'établissement.

Marie Soizic Graille s'est donc employée à sensibiliser son auditoire au recyclage par le biais d'animations types :

- Lecture d'un conte des déchets écrit par le SITOM, soutenue par un jeu de marionnettes.
- Jeux (évaluation, correction des erreurs) visant à informer sur les différents types de déchets et de recyclages.

Après cette première intervention sur la découverte des matières et du tri des déchets le 18 octobre, les enfants ont découvert au cours d'une deuxième session, en décembre, la réutilisation de ce que nous appelons « déchets ».

Enfin, ils ont créé une décoration pour Noël.

LE PARTENARIAT AGORA – SITOM SUD GARD

Depuis plusieurs années le SITOM Sud Gard travaille en étroite collaboration avec le centre Agora de Nîmes, centre international d'accueil et d'éducation permanente (Membre de la ligue de l'enseignement). Un partenariat fort et complet qui justifie l'implication de l'Agora dans le tri et recyclage des déchets.

Le centre a déjà reçu le label CED (Citoyenneté, Environnement, Développement durable). Celui-ci agrée les démarches éducatives mises en place par le centre qui intègrent la sensibilisation aux grands enjeux planétaires et le rôle positif que chacun peut jouer.

C'est également à ce titre que l'équipe de l'Agora a participé cette année encore à la Semaine de Réduction des Déchets du 21 au 25 novembre 2011.

CAUSERIE CHEZ LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Comme chaque année, les Compagnons sont sensibilisés au tri des déchets ménagers et à leur recyclage.

Les itinérants sont curieux et s'intéressent à la gestion des déchets relatifs à leur corps de métier, ils sont sensibles à l'écologie et à la protection de l'environnement.

Ainsi s'est tenue le 27 octobre 2011 une conférence sur les déchets avec pour support un diaporama sur les diverses filières de traitement.

SENSIBILISATION « MUSICALE » AU COLLÈGE CONDORCET

Depuis la rentrée 2010, le Collège Condorcet travaille à l'élaboration d'un CD 4 titres sur le thème des déchets dans le quartier.

Cette rentrée 2011 a vu la concrétisation de ce projet puisque les élèves, après avoir participé à plusieurs concerts, enregistrent leur album au studio de Valdegour.



LE SITOM SUD GARD INTERVIENT DANS LES ÉCOLES

Les ambassadeurs du tri du SITOM Sud Gard interviennent à la demande auprès des écoles de l'ensemble des 80 communes du syndicat, en vue de sensibiliser les plus jeunes au geste de tri et à toute question relative au recyclage ou au devenir de nos déchets. Des visites de site sont également possibles pour les écoles, associations, professionnels, particuliers, élus.

Contact : contact@sitomsudgard.fr



SESSION D'INFORMATION POUR LES GARDIENS DES DÉCHÈTERIES

En 2011, la priorité du SITOM Sud Gard est de poursuivre ses objectifs pour optimiser les coûts de traitement des déchets, y compris dans les déchèteries.

Le SITOM Sud Gard renouvelle donc sa session d'information destinée aux gardiens des 24 déchèteries présentes sur son territoire afin d'améliorer les performances, et mieux accompagner les administrés dans leur geste de tri. Ces réunions ont eu lieu du 1er au 8 décembre 2011 et ont été ponctuées d'une visite du centre de tri de collecte sélective, BS Environnement. Elles ont été l'occasion d'échanges enrichissants entre agents des différentes collectivités et techniciens du SITOM.

Les déchèteries et leur personnel sont à votre service pour un meilleur tri.



LES CONSIGNES DE TRI



Bac ou Sac bleu



LES DÉCHETS RECYCLABLES ET LES EMBALLAGES VIDES

→ En plastique



→ En métal



→ En carton



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



→ Le verre

Sans couvercle, ni bouchon



ou



→ Le papier

Journaux, magazine, prospectus



* La collecte se fait directement dans le bac ou le sac bleu pour les collectivités suivantes : CC Petite Camargue, Nîmes, St Gilles



→ Bac vert : les ordures ménagères

Résidus de cuisine, articles d'hygiène, déchets d'entretien domestique, etc.



LA DÉCHÈTERIE →



Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
Déchets toxiques (piles, cartouches d'encre, peintures, solvants, huiles, batteries...)
Bois, déchets verts, ferrailles, gravats
Encombrants, gros cartons



→ Votre composteur

Bio-déchets (déchets de cuisine et petits déchets de jardin)



Le tri colore la vie

Pour plus d'informations contactez votre collectivité ou consultez le site : www.sitom-sud-gard.com

